

Envoyé en préfecture le 20/12/2019

Reçu en préfecture le 20/12/2019

Affiché le 20 DEC. 2019

ID : 031-213105612-20191218-D2019_100-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 27
- ayant pris part au vote : 31
- procurations : 4

L'an deux mille dix-neuf et le 18 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 11 décembre, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, MME ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEULLERAT, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, M. FREDERIC BAMIÈRE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. PATRICE ETAVE, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, MME FLORENCE TOULZE, MME NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, MME ELISABETH ATTELAN, M. ERWAN DANIEL, MME CLAUDE RIERA, M. NICOLAS COSTES

Etaient absents excusés ayant donné procuration : Mme BRIGITTE BEC (Pouvoir donné à M JOEL FEULLERAT), MME NATHALIE GAUVRIT (Pouvoir donné à MME ISABELLE GODEAS), M. DENIS MOLET (Pouvoir donné à M. YVAN NAVARRO), MME BRIGITTE CABANES-MURITH (Pouvoir donné à MME NADINE MAURIN)

Etaient absentes excusées : MME MICHELE CHAVE, MME ISABELLE SEROR

M. FREDERIC COMBE a été élu secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2019/100

Objet : Dépenses nouvelles d'Investissement 2020

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que, conformément à l'article 15 de la loi du 05 janvier 1988, la Commune peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement de l'exercice précédent.

Monsieur Le Maire rappelle également qu'il convient de préciser le montant et l'affectation des crédits.

Les crédits seront inscrits au budget lors de son adoption et l'autorisation du Conseil Municipal n'est valable que jusqu' à l'adoption du Budget primitif.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ouvrir 25 % des crédits du Budget Primitif de l'exercice 2019 des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2020, selon la répartition suivante :

Envoyé en préfecture le 20/12/2019

Reçu en préfecture le 20/12/2019

Affiché le

20 DEC. 2019



ID : 031-213105612-20191218-D2019_100-DE

Nature	OPERATIONS	BP	DM	TOTAL	OUVERTURE 2020
2158 2184 2188	131 - Achats divers	375 567.48 €	- 50 000 €	325 567.48 €	81 392 €
21311 21312 21318	132 - Travaux divers	258 536.96 €	+ 50 000 €	308 536.96 €	77 134 €
2128	144 - Aires de jeux	257 086 €	+ 285 000 €	542 086 €	135 521 €
2188	145 – Réseau cœur	30 000 €	+ 10 000 €	40 000 €	10 000 €
21312 2313	146 – Rénovation et extension maternelle Belbèze	340 216 €	+ 60 000 €	400 216 €	100 054 €
2116	164 – Aménagement du cimetière	60 000 €	+ 32 000 €	92 000 €	23 000 €
21312	166 - Divers écoles – Aération Sécurité	260 000 €	+ 115 000 €	375 000 €	93 000 €
21318 21311 21312	135 - Chaufferie et climatisation	93 703 €	- 30 000 €	63 703 €	15 926 €
21318 21312	137 – Toitures et isolation	100 000 €	- 20 000 €	80 000 €	20 000 €
2128	154 – Aménagement Acacias	116 964 €	0 €	116 964 €	29 241 €
2188 2184 2183	156 - Communication	86 248 €	0 €	86 248 €	21 562 €
2158	162 – Aménagements extérieurs Saint Caprais	80 000 €	- 66 000 €	14 000 €	3 500 €
	165 - Sanitaires	50 000 €	0 €	50 000 €	12 500 €
2128	168 – Végétalisation et espaces publics	110 000 €	0 €	110 000 €	27 500 €
2188	170 - Restauration	80 000 €	0 €	80 000 €	20 000 €
2183	98 – Informatique	99 848 €	0 €	99 848 €	24 962 €
TOTAL		2 398 169.44 €	386 000 €	2 784 169.44 €	695 292 €

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 20/12/2019

Reçu en préfecture le 20/12/2019

Affiché le 20 DEC 2019

ID : 031-213105612-20191218-D2019_100-DE



Décide :

Moins 4 abstentions (Mme NADINE MAURIN, Mme CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. XAVIER MANGOGNA, Mme BRIGITTE CABANES-MURITH)

- D'ouvrir 25 % des crédits du Budget Primitif de l'exercice 2019 des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2020, selon la répartition présentée ci-dessus.

Pour copie conforme,

**Le Maire,
Marc PÉRE**

- Transmis le 20 DEC. 2019

- Affiché le 20 DEC. 2019

Le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
David ROFE

